

INTITULE DE FORMATION	DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT – MENTION TENNIS MONITEUR DE TENNIS
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Concevoir un projet d'action</i> ○ <i>Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action</i> ○ <i>Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline</i> ○ <i>Encadrer le tennis en sécurité</i>
FICHE MÉTIERS	<p>https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37480/ RNCP : 37480</p> <p>Métiers visés : Directeur d'une structure sportive, Entraineur de Haut Niveau, Entraineur Fédéral, Conseiller Sportif Territorial, Conseiller Technique Régional, Formateur d'un CF.</p>
PUBLIC PREREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Etre âgé de 18 ans le jour d'entrée en formation. • Etre titulaire du Premiers Secours Civiques niveau 1. • Justifier d'une expérience de 500H minimum d'enseignement du tennis. • Etre ou avoir été classé 15 au minimum. • Joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du tennis datant de moins de trois mois.
ENCADREMENT	Service Formation de la Ligue de Normandie avec la collaboration de celui de la Ligue de Bretagne Formateurs titulaires du diplôme du BEES 2 ^{ème} degré Tennis ou DESJEPs mention Tennis Prestataires extérieurs sur des domaines d'expertises (Biomécanique, préparation mentale, management, finances, ...)
LIEU	Centre de Formation de la Ligue de Normandie de Tennis Boulevard Charles V – 14600 HONFLEUR
MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES	Deux salles de réunion équipées multimédias (TV, vidéoprojecteur, connexion internet...) Six courts couverts et dix courts extérieurs de tennis, Une salle médicale, une salle de musculation, Bureaux administratifs de la Ligue, secrétariat, photocopieurs.
SUIVI DU PROGRAMME	Feuilles d'émargement par ½ journée de formation signées par les stagiaires et les formateurs. <i>Les horaires sont de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H et sous réserve de modification pour s'adapter occasionnellement aux contraintes des publics présents pour l'encadrement des séances pédagogiques.</i>
APPRECIATION DES RESULTATS	<p>L'autorité responsable de la certification : ministère des Sports représenté par la DRAJES NORMANDIE</p> <p><u>Epreuve certificative N°1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>UC1 : Concevoir un projet d'action</i> ○ <i>UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action</i> <p><u>Epreuve certificative N°2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>UC3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline</i> <p><u>Epreuve certificative N°3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>UC4 : Encadrer le tennis en sécurité</i>
PERIODE	22 mois de formation avec un démarrage de session au 1 ^{er} septembre de chaque année.
DUREE	805 Heures (115 jours) de formation. 500 Heures minimum en entreprise pendant la période de formation.
TARIF	11.146€ net de TVA (TVA non applicable, art 293B du CGI)
CONTACT	02.31.14.48.90 ou formation.normandie@fft.fr
FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AFDAS - OPCO de la branche Sport (Contrat d'apprentissage, PRO-A, CPF, CFP Transition, Développement des compétences...) ▪ Pôle Emploi, ▪ Financement personnel
INSCRIPTION	Inscription en ligne via le site de la Ligue de Normandie de tennis et sur la plateforme digiforma

	<u>DEJEPS Mention Tennis - Catalogue LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS</u> <p>Dès votre inscription en ligne à la formation, nous vous transmettons par mail (copie à votre employeur) les documents nécessaires à nous remettre pour finaliser votre candidature.</p> <p>Les tests d'entrée se dérouleront le 18 & 19 Juin 2026.</p> <p>Avant le démarrage de l'action de formation, nous enverrons une convocation & un questionnaire préalable pour bien identifier vos attentes.</p>
HANDICAP	Si vous êtes en situation de handicap : contactez-nous Référente régional formation : Jessica REBUT jessica.rebut@fft.fr

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

- **UC 1- Concevoir un projet d'action**

OI 11 EC d'analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel

OI 12 EC de formaliser les éléments d'un projet d'action

OI 13 EC de définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action

- **UC 2- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action**

OI 21 EC d'animer une équipe de travail

OI 22 EC de promouvoir les actions programmées

OI 23 EC de gérer la logistique des programmes d'action

OI 24 EC d'animer la démarche qualité

- **UC 3 EC de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline**

OI 31 EC de conduire une démarche d'enseignement

OI 32 EC de conduire une démarche d'entraînement

OI 33 EC de conduire des actions de formation

- **UC 4-ENCADRER LE TENNIS EN SÉCURITÉ**

OI 41 EC de réaliser en sécurité les démonstrations techniques

OI 42 EC de réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants

OI 43 EC d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000017984208>

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques, retours d'expériences, interrogations individuelles et collaboratives, démonstrations.
- Expérimentation, mise en situation réelle de pratique : conduite de séances pédagogiques en présence de publics jeunes et adultes.
- Production de support (rapport de stage).
- Observation et analyse vidéo.